

COLOMBES & MURAILLE

BULLETIN D'INFORMATION
DE LA COMMUNE
DE COLLOMBEY-MURAZ



JUIN
2010

www.collombey-muraz.ch

SOMMAIRE

1	ÉDITORIAL
2-4	AUTORITÉ Horaires d'ouverture des bureaux et numéros d'urgence Résumé des décisions du Conseil municipal
5	ÉCOLE ET FORMATION Plan de scolarité 2010-2011
6	ÉCOLE ET FORMATION Rentrée 2010-2011 DIVERS Les balcons fleuris
7	ÉCOLE ET FORMATION Hugo Parvex: apprenti réalisateur publicitaire
8/9	AUTORITÉ Une école, un EMS, une salle de gymnastique, une salle multi-activités
10/11	HISTOIRE ET PATRIMOINE L'école de Muraz: Hommage à notre centenaire
12/13	ÉCOLE ET FORMATION Que se passe-t-il dans le Pandamobile? ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT Economiser en protégeant l'environnement
14/15	ÉCOLE ET FORMATION Concours de dessin pour enfants et jeunes: remise des prix Fête cantonale de chant à Fully
16/17	VIE LOCALE Association SOS Futures Mères du Chablais Vaud-Valais
18	VIE LOCALE Muraz en fête!
19	VIE LOCALE Fête des nonagénaires
20/21	DIVERS Ludovic Moret, maître fontainier
22/23	VIE LOCALE Fête d'été à Chalet-Neuf DIVERS Message de la Commission de l'intégration de Colloby-Muraz
24	PROTECTION DE LA POPULATION Prévention: sécurité piscine Quelques règles de bon voisinage
25	SOCIÉTÉ LOCALE Moto-Club «Le Muguet»
26/27	BIBLIOTHÈQUE Brèves nouvelles et sélections
28	L'ECHO DES PICS-BOIS 2010: année internationale de la biodiversité

ÉDITORIAL



par Geneviève Burdet, présidente de la Commission
de la formation professionnelle

Jeunes, faites votre choix!

Le syndrome de la page blanche? Connais pas! Au contraire, au moment d'écrire cet éditio, les idées se bousculent dans ma tête, s'affrontent, se dessinent. Que choisir de dire? Que choisir d'écrire? Ca y est, mon choix est fait..

En cette veille de fin d'année scolaire, bon nombre de jeunes de notre commune ont aussi dû faire un choix: continuer les études ou faire un apprentissage. Et qui dit apprentissage, dit place d'apprentissage, et c'est souvent là que commence la galère. Lors de la rencontre organisée par la commission de la formation professionnelle de notre commune en mars dernier, le débat a été nourri, constructif, riche d'enseignements. De nombreux points de vue ont été échangés, destinés à améliorer sans cesse la bonne compréhension entre patrons, autorités et apprentis.

En Suisse, environ 60 000 entreprises sont des entreprises formatrices. Malgré le climat économique tendu, certaines entreprises investissent de manière conséquente dans la formation d'apprentis, mais les places manquent, et trouver une place en entreprise est difficile. Les obstacles sont nombreux, les pressions fortes et les jeunes sont confrontés pour la première fois de leur vie à l'embauche.

L'école joue un rôle essentiel dans la préparation des jeunes désirant effectuer un apprentissage. Le rôle des parents est également important: la plupart d'entre eux auront vécu une insertion professionnelle en ligne droite. Ce temps-là est révolu et il est extrêmement important que le dialogue familial soit constant pour que les parents puissent motiver au mieux leurs jeunes, les encourager et les soutenir dans leurs choix – choisir une carrière de rêve ou une carrière à débouchés, avec les conséquences que ce choix implique – et être présents pour les soutenir en cas d'échec. Car, aujourd'hui, un apprentissage n'est pas seulement difficile d'accès, il est difficile en soi. Les exigences en cours de formation sont élevées, et d'un autre côté les jeunes ont de plus en plus de peine à accepter les remontrances des patrons et/ou de leurs formateurs.

La vie est une succession de choix. Jeunes, il est temps de faire le vôtre, le bon! Prenez conscience que vous avez de la valeur. Croyez en vos valeurs. Bonne chance à toutes celles et tous ceux qui démarrent leur vie active d'ici quelques jours. Et bon été à tous!

Administration communale

N° de téléphone général

024 473 61 61

un répondeur annonce les numéros pour les différents services

Site internet: collombey-muraz.ch – e-mail: commune@collombey-muraz.ch

HORAIRES, à l'exception des rendez-vous

Administration générale, contributions, services techniques:

lundi à jeudi	10h00-11h30	15h00-17h00
vendredi	10h00-11h30	15h00-16h00
Veille de fête, fermeture 1h plus tôt		

Office de la population - contrôle des habitants - bureau des étrangers – office du travail

lundi à mercredi	10h00-11h30	15h00-17h30
jeudi	10h00-11h30	fermé
vendredi	10h00-11h30	15h00-16h00
Veille de fête, fermeture 1h plus tôt		

SERVICES PUBLICS ET CONCESSIONS

Eau potable (sauf les Neyres)	024 473 61 61
Electricité (sauf les Neyres) (Société Electrique du Bas-Valais)	0848 802 555

Eau potable et électricité – Les Neyres (Services Industriels de Monthey)	024 475 76 76
---	---------------

DIVERS

Commerces acceptant le chèque en faveur de la famille – site de la Croire (dépôt de matériaux) – autorités – écoles – etc.

Site Internet: www.collombey-muraz.ch

	Police intercommunale du Haut-Lac	0848 847 837
	Police cantonale	117
	Service du feu	118
	Urgences – Ambulance	144
	Médecin de garde (Fr. 0.20/min + consultation téléphonique selon tarif TARMED)	0900 144 033
	Pharmacie de garde	0900 558 143
	Dentiste de garde	0900 558 143
	Hôpital du Chablais (Adulte)	024 4731 731
	Hôpital du Chablais (Mère-enfant)	024 4688 688
	Centre anti-poison, Zurich	145
	La main tendue	143
	Publicar	0800 55 3000
	Carte journalière CFF en vente à l'office de la population	024 473 61 61

Extrait des décisions du Conseil municipal de Collombey-Muraz

Premier semestre 2010

Autorisations de construire

Durant le deuxième semestre 2010, les autorisations suivantes ont été délivrées

Lieu-dit	Localité	Propriétaire	Genre de bâtiment
Cornet	Illarsaz	Delseth Gilbert	villas jumelées par les garages
Cornet	Illarsaz	Delseth Gilbert	villas jumelées par les garages
Clous	Illarsaz	Couturier André	villa
Iles	Collombey-le-Grand	Tamoil SA Raffinerie de Collombey	liaison vapeur Satom – Tamoil
Neyres	Les Neyres	Abbet Nicolas	chalet
Pré Vasso	Collombey	Hoirie Ecoeur - Parvex	immeuble
Avançon	Muraz	Fromages Chaudron SA	agrandissement et transformation du centre de conditionnement
Guinchet	Collombey	Cretton Bernard	agrandissement villa pour créer un appartement
Clous	Illarsaz	De Matteis Nicola	villa
Clous	Illarsaz	De Matteis Serge	villa
Cornet	Illarsaz	Color Plus Sàrl	bâtiments
Reutet	Collombey-le-Grand	Brandalise SA	agrandissement d'une halle
Tire	Muraz	Murimmo SA	4 villas contiguës
Neyres	Les Neyres	Bressoud Sébastien	Chalet
Clous	Illarsaz	Gillioz Pascal	Villa et piscine

Le Conseil municipal

- désigne Mme Anne-Lise Norton et M. Berisha Skender nouveaux membres de la commission d'intégration et Mme Julie Delaloye membre de cette même commission en remplacement d'un démissionnaire;
- décide l'introduction d'une comptabilité énergétique des bâtiments (EnerCompta);
- décide de sensibiliser les abonnés au réseau d'eau en mentionnant la consommation de l'année précédente sur les factures des services publics. Cette mention ayant pour but de faire ressortir l'évolution des consommations et d'inciter à l'économie de l'eau potable;
- approuve le programme des manifestations sep-

tembre 2010/août 2011, tel que retenu par le Car-tel des sociétés le 8 janvier 2010 ;

- attribue les mandats d'ingénieurs pour le projet de construction des Plavaux (structures jeunes-ses)
 - ingénieur civil: Bureau Kurmann & Cretton SA
 - ingénieur électricien: EEM Monthey SA
 - ingénieur CVS: Technoservice SA
 - géologue: François-Xavier Marquis
- modifie le règlement communal d'exécution du 25 mai 1981 de la loi sur la protection contre l'in-cendie et les éléments naturels du 18 novembre 1977 (Chapitre III – article 4) en incluant la pro-fession d'ambulancier à la liste des bénéficiaires de la libération de la contribution de remplacement;
- enregistre le résultat de l'enquête suite au ques-



Extrait des décisions du Conseil municipal de Collombey-Muraz

Premier semestre 2010

tionnaire général par rapport à l'organisation scolaire auprès des parents des élèves concluant que l'école à journée continue n'est pas un besoin démontré pour Collombey-Muraz.

Par contre, l'instauration éventuelle d'une cantine scolaire avec des études surveillées nécessite un approfondissement du dossier;

- attribue un mandat d'analyse énergétique sommaire de la STEP au Bureau d'ingénieurs GED SA à Préverenges ;

- décide le financement des simu-bus (3 simulateurs) Eco-conduite aux organisateurs de la Fête à Muraz et de la Fête au Village à Collombey;

- décide, dans le cadre du budget 2010, d'une participation maximum de Fr. 5.00/hab. pour le financement de la médiation au niveau régional et lie cette décision à l'élaboration d'une nouvelle convention constituant une commission intercommunale;

- enregistre que, sur la base de l'article 78 de l'Ofinco, l'inspecteur cantonal des finances a procédé à des vérifications des comptes communaux 2008.

Le rapport mentionne précisément que le Conseil d'Etat n'a pas arrêté de mesure particulière à l'égard de la commune. Ce rapport conclut notamment:

- que les notifications des impôts sont effectuées au fur et à mesure de la réception des taxations du SCC;

- que l'examen du contentieux de la commune en matière de perception des impôts a démontré que les débiteurs sont très bien suivis et que leur traitement est effectué de manière adéquate;

- que les paiements effectués par l'Etat en 2008 sont enregistrés dans le compte de la commune;

- retient la candidature de M. Bertrand Copt, enseignant au CO, en tant qu'adjoint au directeur des écoles à partir de la rentrée scolaire 2010;

- octroie, sous réserve du résultat de l'enquête publique, le transfert de l'autorisation d'exploiter le café-restaurant Les Iles au nom de M. Leo Tscherry à partir du 1er mai 2010;

- accepte le renouvellement de la convention d'usage du sol liant la commune et la SEBV et décide de soumettre cet octroi à décision de l'assemblée primaire;

- prend note que les comptes 2009 de la Fonda-

tion du Home Collombey-Muraz, en charge de l'exploitation de l'EMS – Résidence des Dents-du-Midi enregistrent un bénéfice d'exploitation de Fr. 32'684.00. Le rapport annuel indique que le personnel actuel est stable et que l'ambiance de travail est bonne;

- Nomme en tant que nouveaux enseignants:

- au Cycle d'orientation: Sabrina Dos Santos

- en enseignement spécialisé: Anne-Florence Buache

- décide dans le cadre des mesures visant à l'intégration, d'instaurer des cours de français à partir du début septembre 2010;

- retient le parcours pour la Journée de la mobilité douce du 26 septembre 2010 avec le tracé suivant: SATOM – Collombey-le-Grand par chemin vicinal – Ch. Tabac-Rhône (avec fléchage Bochet et sentier didactique) – Illarsaz;

- retient les propositions du bureau d'architecte qui a évalué le site de l'école primaire des Perraires et décide les démarches auprès du DECS pour envisager l'assainissement et l'agrandissement du centre scolaire;

- enregistre le rapport de contrôle no. 3 portant sur la structure porteuse de la toiture de la piscine des Perraires et constate que la situation est restée stable entre 2004 et 2010. Techniquement, le rapport conclu que les contrôles visuels effectués en avril 2010 permettent d'assurer que la sécurité structurale de la toiture de la piscine est toujours garantie;

- retient comme principe de fonctionnement que par rapport à la marge d'autofinancement celle la plus adaptée à la taille de la commune ne devrait pas être inférieure à 3,5 à 4 millions;

- décide de l'attribution du mandat d'établissement du plan directeur énergie au CREM à Martigny;

- adjuge les travaux de peinture et de réfection des fenêtres de l'école de Muraz aux entreprises Giovanola René-Pierre et Poly Fenêtres.

COMMUNE DE COLLOMBEY-MURAZ / PÉRIODE SCOLAIRE 2010/2011

Organisation des classes primaires & enfantines

Horaires des classes	Enfantine I matin	après-midi	Enfantine II matin	après-midi	Primaire I matin	après-midi	Primaire II matin	après-midi	Primaire III matin	après-midi	Primaire IV matin	après-midi	Primaire V matin	après-midi	Primaire VI matin	après-midi
LUNDI	08.30-11.30	13.30-16.30	08.30-11.30	13.30-15.30	08.30-10.30 ou 11.30 horaire alterné	13.30-15.30 ou 16.30	08.30-10.30 ou 11.30 horaire alterné	13.30-15.30 ou 16.30	08.30-11.30	13.30-16.30	08.30-11.30	13.30-16.30	08.30-11.30	13.30-16.30	08.30-11.30	13.30-16.30
MARDI	08.30-10.30	13.30-15.30	08.30-10.30	13.30-15.30	08.30-10.30 ou 11.30 horaire alterné	13.30-15.30 ou 16.30	08.30-10.30 ou 11.30 horaire alterné	13.30-15.30 ou 16.30	08.30-11.30	13.30-16.30	08.30-11.30	13.30-16.30	08.30-11.30	13.30-16.30	08.30-11.30	13.30-16.30
MERCREDI	Congé		Congé		08.30-11.30		08.30-11.30		08.30-11.30		08.30-11.30		08.30-11.30		08.30-11.30	
JEUDI	08.30-10.30	13.30-15.30	08.30-11.30	13.30-15.30	08.30-11.30	13.30-15.30	08.30-11.30	13.30-15.30	08.30-11.30	13.30-16.30	08.30-11.30	13.30-16.30	08.30-11.30	13.30-16.30	08.30-11.30	13.30-16.30
VENDREDI	08.30-10.30	13.30-15.30	08.30-10.30	13.30-15.30	08.30-11.30	13.30-15.30	08.30-11.30	13.30-15.30	08.30-11.30	13.30-16.30	08.30-11.30	13.30-16.30	08.30-11.30	13.30-16.30	08.30-11.30	13.30-16.30
PARTICULARITÉS	Cours d'appui A l'intention des élèves rencontrant des difficultés - Une entente doit intervenir entre les parents et l'enseignant															
1/2 journée d'école matin ou après-midi selon courrier	Etude surveillée Uniquement pour les degrés III à VI, les lundis, mardis et jeudis de 16 h 40 à 17 h 30 (16 h 30 à 16 h 40 récréation surveillée) Une entente doit intervenir entre les parents et l'enseignant															

Horaires des classes du CO des Perraires	matin 7 h 20-11 h 00	après-midi 13 h 20-15 h 55
--	----------------------	----------------------------

Répartition des élèves	
Sauf avis contraire par courrier séparé ou selon les indications ci-dessous, tous les élèves sont scolarisés dans le même lieu d'enseignement que durant l'année scolaire 2009/2010	
• Les élèves de 2e enfantine des Neyres en 09/10 vont en 1P au Corbier	
• Les élèves de 2e enfantine d'Ilarsaz en 09/10 vont en 1P au Corbier	
• Les élèves de 2e primaire de Muraz en 09/10 vont en 3e primaire aux Perraires	
• Tous les élèves de 4e primaire en 09/10 vont en 5e primaire aux Perraires sauf les élèves qui recevront un courrier et qui resteront en 5P au Corbier	
Degrés	Enseignants
1re enfantine – Muraz	Mariéthoz Delphine, Caraux Sandra
1re enfantine – Collombey-Cure	Coudray Eliane, Burri Corinne
2e enfantine – Collombey-Cure	Michellod Corinne
2e enfantine – Corbier	Schuetz Marie-Christine
2e enfantine – Muraz	Cuennet Réjane, Pfler Isaline
1re et 2e enfantine – Ilarsaz (2 degrés)	Michel Ingrid
1re et 2e enfantine – Les Neyres (2 degrés)	Maert Véronique et Delorme Sarah
1re primaire – Corbier	Coppex Gollut Geneviève, Chioccola Karine et Schiers Christelle, Géraldine Barrat-Besson et Loïc Savioz
1re primaire – Muraz	Déglise Carole, Rico Sandra
2e primaire – Corbier	Délez-Bressoud Ludwine et Dosaz Fanny, Momand Béatrice et Loïc Savioz, Curchod Véronique et Launaz-Jamang Sushma
2e primaire – Muraz	Granger Virginie et Chervaz Stephanie, Trisconi Nicole et De Gal Monique
3e primaire – Perraires	Buttet Liliane et Dayer Huvette, Raviller Elisabeth
3e primaire – Corbier	Rion Marie-José et Delorme Sarah, Buttet Didier, Gollut William
4e primaire – Perraires	Médico Danièle et Rosa-Tales Marcela, Cornut Céline et Rosa-Tales Marcela
4e primaire – Corbier	Bianchi Stéphanie, Gollut Emmanuel, Terretaz Yvon
5e primaire – Perraires	Rey Philippe, Fontana Sandra, Zimmermann Yannick
5e primaire – Corbier	Gernanier Ludovic, Felloy Francis
6e primaire – Perraires	Dayer Jean-Pierre, De Gal Maurice, Jois François et Rolande, Collaud Samuel, Lanzi David
ACM – Perraires – Corbier – Muraz	Duboussan Nicole, Pitteloud Evelynne, Baysard Catherine, Delacoste-Thévoz Anne, Rey Françoise
Appui + Soutien – Perraires – Corbier – Muraz	Buttet Liliane, Felloy Bernadette, Cudy Murielle, Morand Annick, Rapillard-Roduit Muriel, Zwahlen Alexandra, Bunche Anne-Florence

Rentrée 2010/2011

Classes et effectifs

- Les effectifs sont stables à l'école enfantine et primaire et en hausse au cycle d'orientation.
- Chaque degré primaire comptera 5 classes à la prochaine rentrée.
- Une classe est ouverte en 2e année du Cycle d'orientation

Locaux

- Des aménagements (études ou horaires différenciés) doivent être faits dans les horaires des classes du Cycle d'orientation en raison du nombre de locaux à disposition.

Personnel

Départs

- Jean-Clément Masson, directeur adjoint et enseignant au CO, qui prend sa retraite. C'est Bertrand Copt, enseignant au CO, qui le remplacera comme directeur adjoint.
- Carole Küttel, enseignante primaire au Corbier, qui prend une année sabbatique

Engagements

- Anne-Florence Buache de Martigny en enseignement spécialisé
- Sabrina Dos Santos de Monthey au cycle d'orientation

Fanny Dorsaz, enseignante primaire au Corbier, est de retour après une année sabbatique.

Dès août 2010, les enseignants des classes primaires et enfantines suivront par groupe une nouvelle formation en allemand et/ou en anglais. Pour cette raison, des remplaçants fixes interviendront dans leur classe par demi-journée.

Année scolaire 2010/2011

OUVERTURE	Lundi 23 août 2010	le matin
CLÔTURE	Jeudi 30 juin 2011	le soir

CONGÉS

Automne

Vendredi 8 octobre 2010, le soir	Lundi 25 octobre 2010, le matin
----------------------------------	---------------------------------

Toussaint

Lundi 1er novembre 2010

Immaculée Conception

Mercredi 8 décembre 2010

Noël

Jeudi 23 décembre 2010, le soir	Lundi 10 janvier 2011, le matin
---------------------------------	---------------------------------

Hiver

Vendredi 4 mars 2011, le soir	Lundi 14 mars 2011, le matin
-------------------------------	------------------------------

Pâques

Jeudi 21 avril 2011, le soir	Lundi 2 mai 2011, le matin
------------------------------	----------------------------

Ascension

Mercredi 1er juin 2011, à midi	Lundi 6 juin 2011, le matin
--------------------------------	-----------------------------

Pentecôte

Lundi 13 juin 2011

Fête-Dieu

Jeudi 23 juin 2011

Balcons fleuris

Le Conseil Municipal a décidé de modifier le mode de récompense à l'intention des personnes qui s'attachent à embellir l'extérieur de leurs habitations.

Il encourage et félicite toute la population pour les efforts consentis à présenter une image fleurie et agréable de la commune.

Sur proposition de la commission de l'environnement le traditionnel concours Balcons Fleuris devient une opération **«Coups de cœur en fleur»**.

Les principes sont simples:

1. Une délégation de la commission de l'environnement sillonne les villages durant l'été. Elle décernera des **«Coups de cœur en fleur»**.

2. Pour les propriétés en bordure immédiate des routes publiques, l'appréciation des aménagements se fait depuis la voie publique.

3. Pour les propriétés éloignées des voies publiques et pour les propriétés dont les aménagements ne sont pas visibles depuis ces voies, les personnes intéressées aux **«Coups de cœur en fleur»** sont encouragées à demander la visite de la délégation au moyen du bulletin ci-dessous.

«Changer les choses avec des bouquets de roses, changer les cœurs avec des bouquets de fleurs.» L. Voulzy



Je demande que la délégation communale visite mes aménagements floraux et extérieurs et j'autorise l'accès à ma propriété.

Nom:

Prénom:

Village:

Rue et N°:

Date:

Signature:

Par cette signature, j'autorise la délégation à pénétrer sur ma propriété privée.

A retourner à l'Administration communale, Case postale 246, 1868 Collombey-Muraz, pour le 30 juin 2010, au plus tard.

Hugo Parvex, apprenti réalisateur publicitaire en première année

par Ludivine Parvex
Commission information

Entre échelles et écrans d'ordinateur, souris et cutter, Hugo Parvex nous présente un métier peu connu qui le passionne depuis 1 année: réalisateur publicitaire. C'est chez Christian Pilloud Publicité, à Monthey, qu'il découvre les ficelles du métier.

Explique-nous en quelques mots en quoi consiste ton métier?

Cela consiste à réaliser ou créer les logos des entreprises, faire du découpage sur films adhésifs, puis ensuite effectuer la pose sur des panneaux, des enseignes, des véhicules ou des vitrines.

Quelle est ta journée type?

Mes journées sont toutes différentes! Et du coup, mes horaires aussi. Je peux passer des journées à l'atelier ou être en déplacement, parfois jusqu'à La Chaux-de-Fonds!

Les cours se déroulent à l'Eracom (Ecole Romande d'art et de communication), quelles sont tes branches préférées et pourquoi?

L'informatique est la branche qui m'intéresse le plus, parce que je voudrais devenir graphiste.

Y'a-t-il une place pour la créativité dans ce métier?

Oui, il y en a une, mais rarement, parce que le client arrive souvent avec son propre logo. C'est rare que l'on puisse mettre sa petite touche.

Préfères-tu être derrière l'ordinateur ou sur les échelles (et pourquoi)?

Aucune préférence! Les deux me vont, et en fait c'est justement le mix de ces deux activités totalement différentes qui me plaît!

As-tu déjà des projets pour la suite?

Oui, après mon apprentissage je voudrais continuer ma formation à l'Eracom pour devenir graphiste.

Quelles sont les qualités à avoir pour exercer le métier de concepteur publicitaire?

Il faut être précis, ordonné, minutieux. Il faut aussi posséder une bonne vision spatiale et aimer tra-



vailler en équipe.

Qu'est-ce qui te plaît dans ce métier?

Tout! J'aime beaucoup le travail informatique où l'on découvre de nouveaux logiciels. J'aime aussi découvrir les nouvelles entreprises qui se créent, leurs nouveaux logos. Et même les nouvelles villes, villages ou quartiers que l'on visite lorsque l'on est en déplacement.

DIVERS

FÊTE NATIONALE

Le dimanche 1er août 2010 au Centre des Perraires

19h30 – 20h15	Apéritif offert par la commune et démonstration du Club de Lutte d'Illarsaz
20h15 – 20h30	Discours & hymne national par la fanfare La Villageoise
20h30 – 20h45	Animation par les tambours de la fanfare La Villageoise
20h45 – 21h00	Animation par le chœur mixte sur la scène
21h00 – 21h15	Animation par les tambours de la fanfare La Villageoise
21h15 – 22h00	Démonstration du club de lutte d'Illarsaz
22h00 – 22h15	Remise des prix des jeux
Dès 22h15	Feux d'artifice et bal avec «Pippo»

Une école, un EMS, une salle de gymnastique, une

Tout un programme et quatre projets pour un concours...

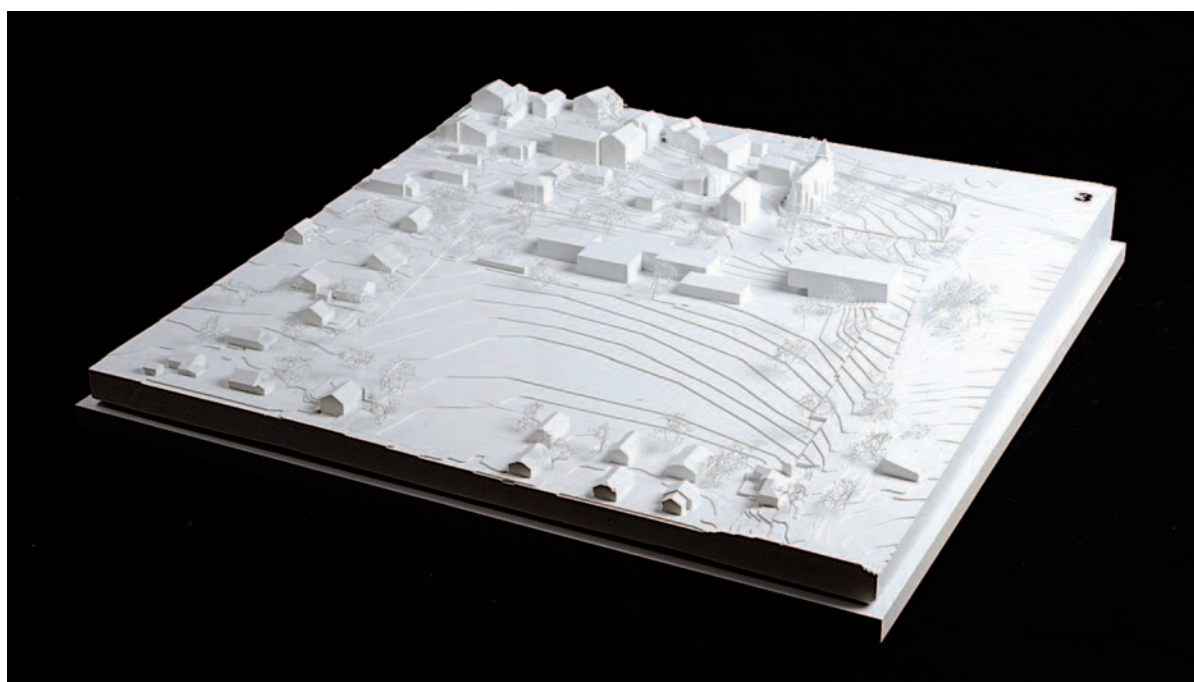
Par Olivier Galletti

Président du jury, architecte cantonal

Al'heure où tout le monde parle de développement durable en mettant souvent l'accent sur l'économie d'énergie ou sur le recyclage des matériaux suite à l'obsolescence de bien de consommation ou de bâtiments, la qualité d'un lieu et du patrimoine existant sont pour moi également une ressource limitée entrant dans une vision du développement durable. En choisissant d'implanter une nouvelle école et un nouvel EMS proche du centre du village de Muraz, la commune de Collombey-Muraz a pris une décision permettant de renforcer un lieu significatif de la commune et également de favoriser la mobilité douce. La volonté d'associer école et EMS est également une décision à saluer, tout comme le choix d'un EMS proche du centre du village, ce lien avec la jeunesse exprime une volonté claire de tout mettre en œuvre pour inclure les personnes âgées dans la vie de la communauté.

Ces décisions ont permis d'organiser un concours d'architecture qui a vu 22 concurrents provenant de toute la Suisse déposer un projet (11 bureaux valaisans, 8 romands, 3 autres). Dans une conjoncture très chargée pour les bureaux d'études cet engagement est à saluer, il offre au maître d'ouvrage la possibilité de comparer de nombreuses variantes pour finalement opérer son choix. Il permet également de promouvoir une culture du projet, cette confrontation des idées offrant à chacun la possibilité de se remettre en question face au travail de l'autre, de poursuivre dans cette recherche une formation continue nécessaire dans une société en constante évolution.

Face à un programme et un site aussi contraignant la palette des solutions possibles semble a priori limitée. Le travail concret de projection et la créativité des concurrents a permis une nouvelle fois de faire émerger des solutions multiples et variées. Les



salle multi-activités



propositions ont permis d'évaluer de nombreuses solutions en particulier les implantations le long de la route de Chanrion et le long de la rue des Condémines.

La qualité et la diversité des propositions présentées ont permis au jury d'évaluer les avantages et inconvénients des différentes options. Ainsi l'ensemble des concurrents sont à remercier, car tous les projets présentés ont contribué à la compréhension du problème posé. Le jury a choisi à l'unanimité de retenir le projet du bureau Fournier-Maccagnan. En effet ce projet allie une implantation et une volumétrie entrant en dialogue avec le village à travers une nouvelle place appartenant aussi bien au village qu'à l'Ecole et à l'EMS. Toutefois la cohabitation des jeunes et des aînés est particulièrement

soignée, elle laisse à chacun sa liberté tout en donnant aux uns et aux autres la possibilité de nouer un contact.

L'expérience des lauréats dans les constructions d'EMS et d'écoles est particulièrement lisible à l'intérieur des bâtiments, la grande compacité de l'organisation laissent augurer d'un projet favorable à une bonne exploitation de l'ensemble. La volumétrie et la simplicité du système structurel en font également un projet laissant entrevoir un coût en dessous de la moyenne des projets rendus. Tous les projets seront exposés au public à la Salle des Combles de la Maison de commune du vendredi 25 juin 2010 au vendredi 9 juillet 2010 durant les horaires d'ouverture du bureau communal.

Hommage à notre Centenaire

Maison d'école de Muraz 1910 – 2010

par Maurice Parvex
pour le Vieux Collombey-Muraz

Mis à part églises et chapelles, après la Maison de Commune et la Maison du Village à Muraz, c'est le premier bâtiment d'importance publique que la Commune met en œuvre en 1909 pour l'inaugurer en 1910.

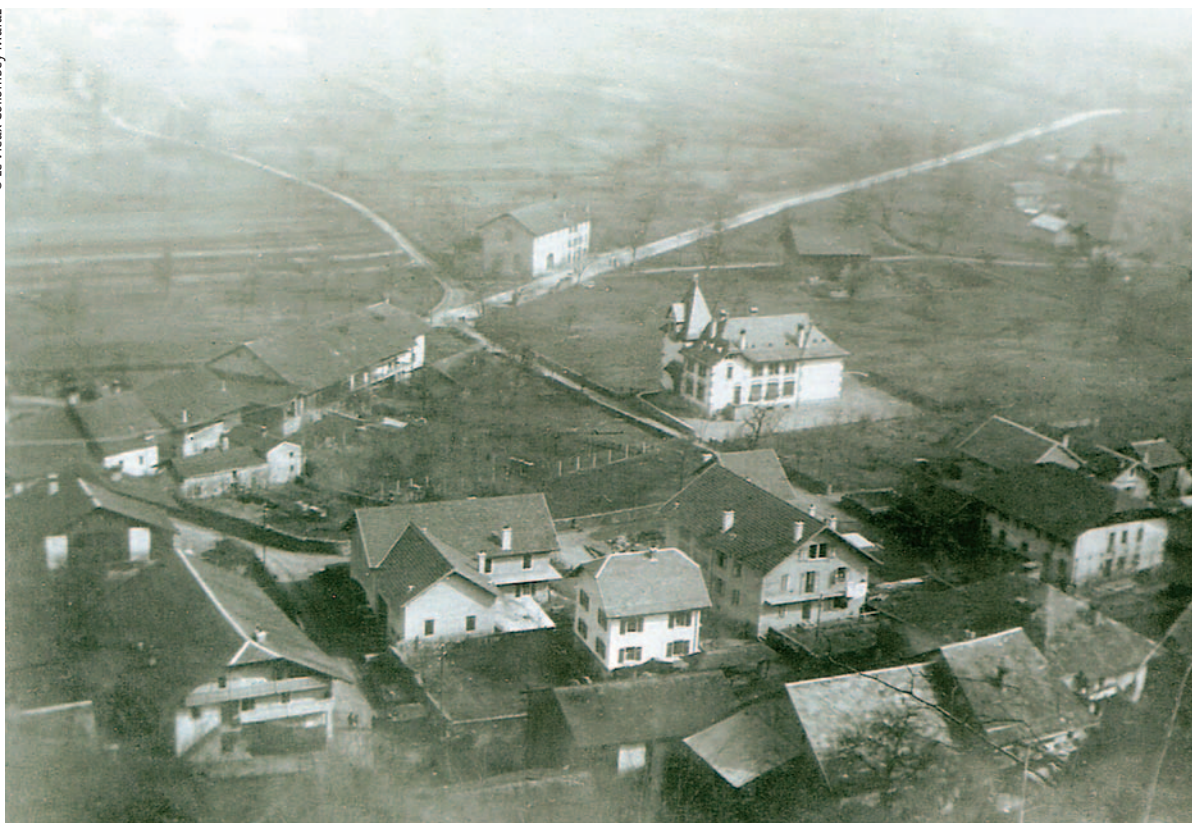
Si pour l'instant nous n'avons pas pu identifier les personnes figurant sur la photo témoignant du chantier de 1909, on peut néanmoins essayer d'interpréter l'événement.

Ils sont 43 rassemblés pour poser sur cette photo prise côté cour. Tout à droite, il se pourrait que le président d'alors: Hubert Burdevet, coiffé d'un canotier, cravaté, tenue soignée, adopte une attitude officielle, marquant de ses mains une certaine satisfaction ... (style Pepone, dirait Don Camillo!). Est-ce le vice-président Jean-Didier Parvex qui jette un coup d'œil sur les plans que l'architecte (?) tient à disposition pour vérifier l'avancement exact des travaux? Derrière eux, six personnages ne sont

pas en tenue de travail sur ce chantier: s'agirait-il des conseillers invités à participer à la pause-photo? Si le personnage au centre, tout en haut, avait un... «col romain» on dirait alors qu'il s'agit de M. le curé Georges Juillard, curé de 1896 à 1910, qui s'appliqua à la construction de la nouvelle église consacrée en 1898 (contemporaine de la Maison de Commune!). Assis au premier rang, le contre-maître verse un verre à l'équipe des jeunes porteurs empruntant aussi l'échelle. A noter qu'il n'y a pas d'échafaudage, on construit tout de l'intérieur, c'est seulement à la fin que l'on élève un échafaudage pour le crépissage des façades! Question vestimentaire: un seul ouvrier porte les bandes molletières; par contre, les chaînes de montres de poche sont aussi nombreuses que les chapeaux à larges bords.

L'architecte a vraiment réussi un bel ouvrage très soigné! Il fait en même temps honneur aux Car-

© Le Vieux Collombey-Muraz



Muraz vers 1910

rières de Collombey qui ont livré, d'une part, les moellons de granite pour les soubassements, leur conférant une solide assise et, d'autre part, le marbre rosé pour l'élégant et riche entourage des fenêtres rehaussées de petits moellons réguliers, disposés comme des sourcils en saillie arquée avec effet d'enrichir les lignes droites pour mieux habiller encore les façades.

Autres compléments de garniture: les moellons de marbre en groupes de deux ou trois, espacés aux angles des façades.

Qui dit «école» dit «cloche d'appel». Le clocheton surélevé en encorbellement posé sur les quadruples consoles de marbre, comporte trois façades à colombage dont l'une ouverte sur le devant permet de voir la cloche qui envoie son appel au lointain... Pendant très longtemps, les élèves se répartissaient en trois classes: au rez, côté cour, la «petite école» dans la plus grande salle, classe mixte tenue par Mlle Lucie Rouiller en 1942-44 quand j'étais moi-même élève dans la classe des «grands garçons» chez M. Aloys Moulin. A l'étage, c'était la classe des «grandes filles» tenue par Mlle Gaby Parvex. A ce même étage il y avait deux petits appartements: l'un pour le régent, l'autre pour l'institutrice.

Pendant la mobilisation 39-45 il y eut par moments des aménagements de cantonnements pour la troupe et Luc Parvex, notre doyen aux riches souvenirs, se souvient d'avoir fait du service à Muraz avec une célèbre vedette: Pierre Dudan, l'auteur



Construction de l'école en 1909, fin du gros œuvre

d'un fameux «tube» à l'époque: «On boit l'café au lit au lait avec des gâteaux et des croissants chauds...» Tout le monde l'a chanté!

Comme il est prévu de célébrer le centenaire de l'école en octobre prochain, on complètera une exposition de photos avec, je l'espère, des dessins et textes des élèves comme je l'ai suggéré à leurs maîtresses. Nous les remercions d'emblée pour leur collaboration. D'ici là, nous complèterons nos souvenirs d'école, alors... à bientôt.



Que se passe-t-il dans le Panda

par Didier Buttet

Commission information

Pandamobile! Sans doute, ce terme ne vous dit pas grand-chose.

Pourtant, en avril dernier, ce véhicule pour le moins surprenant s'est installé pendant trois jours aux alentours de l'école des Perraires. Les classes de 3e et 4e primaires ont eu l'opportunité de le visiter. Pour nous le faire découvrir, l'une d'entre elles a joué les journalistes en herbe.

En effet, les élèves de la classe de Mme Cornut ont interviewé leurs camarades afin de savoir ce qu'ils y ont vécu et appris.

En avril dernier, après avoir travaillé plusieurs semaines sur le thème de la biodiversité, le Pandamobile est venu nous rendre visite. Nous étions tout joyeux. Voici comment se sont déroulées les visites.

D'abord, Michel, le guide, nous a montré le voyage qu'on allait faire autour du monde sur un globe terrestre gonflable.

Ensuite, il a descendu la passerelle et nous avons embarqué les uns après les autres. Waouh! A l'intérieur, on était dans les cales d'un bateau. Nous étions impressionnés. Autour de nous, parmi les accessoires du bateau, différents milieux étaient peints : les

forêts caducifoliées, la taïga, la forêt tropicale humide, la savane... Michel a formé deux groupes.

Un groupe plaçait des animaux dans le milieu dans lequel ils vivent. Par exemple: l'éléphant d'Afrique, la girafe et le guépard dans la savane, l'ours polaire en Arctique et les manchots en Antarctique...

Quant au dodo, il a disparu de la planète. Michel nous a dit: «l'Homme est si intelligent qu'il peut voler jusqu'à la Lune et peut-être bientôt jusqu'à Mars, mais malgré son intelligence il ne peut pas recréer une espèce disparue». On trouve qu'il a raison.

L'autre groupe regardait à travers des hublots: les fonds marins défilait en 3D. On avait l'impression d'être dans un sous-marin. C'était beau: on a vu des baleines à bosse, des dauphins, des coraux, plein de poissons et des éponges.

Bien sûr que chaque groupe a pu faire les deux activités. Après, nous avons vu des images terribles: des rhinocéros morts pour leur corne et des éléphants tués pour leurs défenses, des forêts dévastées, des déchets accumulés... ça nous a fait réfléchir.

C'est pourquoi, Michel nous a expliqué que chacun peut faire de petites choses pour la planète:

Cassandra,
Sarah, Jessie,
Cendrine,
Mélanie, Michel,
Noé, Salvatore,
Alessandro,
Loïc A, Lucca



mobile ?

acheter des produits de la région pour éviter la pollution, choisir du poisson pêché sans les grands filets qui ratissent tout le fond des mers, faire un compost, trier ses déchets, planter des fleurs pour que les abeilles puissent butiner, venir à l'école à vélo plutôt qu'en voiture...

A la fin, on a reçu des graines de plantes sauvages. On les a plantées chez nous mais elles n'ont pas encore fleuri.

Cette visite nous a plu. Nous avons appris beaucoup de choses. **On a eu envie de vous les transmettre pour que vous aussi les adultes essayiez de faire quelques bons gestes pour notre planète.**

Merci à nos camarades de 3P-4P d'avoir répondu à nos questions. Merci à l'Administration communale de nous avoir offert cette visite.

Orléane, Méline, Tania, Athina, Emily, Dylan, Quentin, Arnaud, Loïc P, Anna, (Michel le guide), Cyril



Economiser en protégeant l'environnement

par Yannick Buttet
président de la
commission énergie



C'est ce que propose le concept Eco-Drive® en instruisant une technique de conduite écologique. Cette conduite est basée sur les principes d'accélérer franchement, de passer rapidement au rapport supérieur (et rétrograder le plus tard possible), de rouler avec le rapport le plus élevé possible, d'anticiper ainsi que d'éviter les à-coups (freinages et changements de rapport inutiles). Elle permet ainsi de réduire jusqu'à 10% de la consommation en carburant et par conséquent de réduire d'autant les émissions de CO₂.

Consciente de l'intérêt que ce type de conduite a pour nos citoyennes et citoyens, la commission de l'énergie a proposé au Conseil municipal de financer la présence d'un Simu-Bus dans les fêtes villageoises de Collombey et de Muraz. Ce Simu-Bus contient trois simulateurs de conduite Eco-Drive® qui sont à la disposition de celles et ceux qui veulent s'essayer à ce nouveau style de conduite. Par ailleurs, un instructeur formé vous accompagne dans cet apprentissage.



La première expérience a eu lieu le samedi 8 mai dernier lors de la Fête à Muraz et les résultats ont été concluants. La fréquentation des simulateurs a été bonne et les citoyennes et citoyens qui ont pris place dans l'un de ces simulateurs ont apprécié cette nouveauté.

Celles et ceux qui n'ont pas pu profiter du Simu-Bus et qui désiraient le faire devront patienter un peu puisqu'il ne sera pas disponible pour l'édition 2010 de la Fête au Village de Collombey, faute de disponibilité. Toutefois la Municipalité a proposé de reconduire cette expérience à Collombey en 2011, si les organisateurs de la manifestation désirent adhérer à la démarche.



Informations complémentaires sous www.eco-drive.ch

Concours de dessins pour enfants et jeunes: remise des prix

par Didier Buttet

Commission information

Valrando – association valaisanne de la randonnée – a lancé en octobre 2009 un concours de dessins pour enfants et jeunes auprès de l'ensemble des classes du canton du Valais. Ce concours avait pour thème la randonnée (à pied, à vélo, à VTT, en rollers, en trottinette, hivernale).



Une centaine de dessins ont été enregistrés dans les délais impartis. Un jury indépendant composé d'un membre du comité de Valrando, d'une enseignante, d'un membre de Valrando, de deux sponsors et d'un graphiste s'est réuni début février afin de désigner les classes gagnantes. Après un examen attentif et détaillé des œuvres, il a retenu le podium suivant:

1re: Classe 1e-2e enfantine de l'école des Neyres, Collombey-Muraz

2e: Classe 3CO1 du cycle d'orientation Sainte-Marie, Martigny

3e: Classe 1re-2e primaire, Saas-Grund

Les trois classes ont appris la bonne nouvelle et se sont vu remettre leur prix ces derniers jours, lors d'une visite surprise de représentants de Valrando dans leur établissement scolaire.

Grâce au généreux soutien de 19 partenaires, Valrando pourra offrir une excursion d'un jour en Valais tout compris à chacune des 3 classes lauréates. L'association concoctera le programme des réjouissances, qui se dérouleront sous sa conduite au printemps de cette année.

Valrando fait bouger la jeunesse...

Valrando souhaitait depuis longtemps porter son attention sur les enfants et les jeunes, afin d'éveiller

en eux un intérêt pour la randonnée et la nature. Grâce au soutien financier de l'Office Jeunesse et Sport et Fonds du sport du canton du Valais, l'association a pu commencer à développer en 2009 un nouveau projet dénommé «Randonnées pour enfants et jeunes».

Le concept, très simple, consiste à proposer des excursions à pied et à vélo combinées à des activités annexes, spécialement dédiées aux jeunes. Il s'articule autour de trois modules, soit les écoles, les familles, les enfants.

L'accent a été mis en priorité sur les écoles. Non seulement par la mise en place de ce concours de dessins, mais aussi et surtout par la réalisation de propositions de courses d'écoles pour 20 régions du Valais. Pour chaque région, une fiche a été créée, qui associe des offres intéressantes pour les enfants et les jeunes à des propositions de randonnée. Des informations détaillées et de nombreux liens ont été inclus, si bien qu'il est aisé pour les enseignants de composer la course d'école idéale pour leur classe. Toutes les propositions sont publiées sur la page internet <http://www.valrando.ch/courses-decoles.php> depuis la fin mai 2009. Toutes les écoles valaisannes ainsi que celles de nombreux autres cantons suisses ont été informées sur ce produit novateur.



Valrando
association valaisanne
de la randonnée

Case postale 23
1951 Sion
info@valrando.ch
www.valrando.ch

Tél. 027 327 35 80
Fax 027 327 35 81

Le module pour les enfants a aussi été développé. Trois excursions familiales d'un jour ainsi qu'un séjour pour enfants ont été insérés dans le programme annuel de randonnées 2010 de l'association. La première excursion, à pied, se déroulera le 10 juillet à Isérables. Les deux autres, l'une à pied, l'autre à vélo, auront lieu le 10 octobre dans la région de Fully. Le séjour s'étalera quant à lui sur deux jours (12-13 août). Il consistera en un trekking avec ânes et chèvres dans la région de Tunetschalp. Des places demeurent disponibles pour l'ensemble de ces événements. Les inscriptions se font auprès du secrétariat de l'association.

...et n'est pas prête à s'arrêter en si bon chemin!

Pour compléter et développer l'offre pour les enfants et les jeunes, ainsi qu'intéresser le public le plus large possible, Valrando a demandé l'avis d'enseignants et d'enfants de différentes classes d'âge, par le biais d'un questionnaire transmis à toutes les écoles valaisannes. Le dépouillement des réponses permettra d'orienter la suite des actions.

L'objectif principal pour 2010 sera de développer le module familles en créant une brochure de randonnées familiales. A côté de cela, l'offre existante sera enrichie.

Enchantés!

par **Didier Buttet**
Commission information

Tous les quatre ans, les écoliers valaisans sont invités à participer à la Fête cantonale de chant.

Pour cette nouvelle édition, près de 4000 petits chanteurs se sont retrouvés le vendredi 30 mai à Fully.

Le Monde mystérieux (3P), Les Années 60 (4-5P) et Dans ma Valise (1-2P) sont les trois thèmes qui ont été choisis et préparés durant des semaines par nos classes.



Durant toute la journée, aubades et concerts ont été présentés en divers endroits du village pour le nombreux public présent.

Quelques impressions: «Nous sommes allés en car à Fully et nous étions inquiets de chanter devant tout ce monde. Heureusement, nous avons pu répéter nos chants le matin à l'église».



«Quand on chantait dans l'église, c'était très joli de voir les dessins contre les murs derrière nous!»

Encore un grand bravo à tous ces enfants pour leur sérieux et leur enthousiasme.

Association SOS Futures Mères

par Beat Wüthrich

Président de l'Association SOS Futures Mères Chablais Vaud-Valais

SOS Futures mères est une association à **but non lucratif** fondée en 1986, dans le cadre de l'association romande (SOS FUTURES MAMANS, siège principal à Fribourg) et elle devint rapidement autonome et indépendante, afin de mieux s'adapter aux spécificités du Chablais. Notre nom laisse à penser que nous nous adressons uniquement à des femmes enceintes. Notre but est beaucoup plus ambitieux car nous proposons de l'aide aux futures mères, bien sûr, mais aussi aux mères, pères et aux familles qui ont des enfants en bas âge. Nous pourrions presque nous nommer «SOS Familles»!

Au départ, c'est-à-dire il y a plus de vingt-quatre ans, l'association pensait principalement pouvoir offrir aide et écoute aux femmes en détresse qui se trouvaient enceintes et ne savaient pas que faire. Il s'agissait alors de pouvoir leur proposer une alternative à l'avortement sous forme de soutien matériel, juridique et psychologique si possible. Actuellement ces femmes ont à disposition les centres de grossesse et le planning et c'est plutôt là qu'elles se rendent pour une aide psychologique.

Par contre, vu la crise économique des dernières années et la situation sociale instable que nous vivons actuellement, notre rôle complémentaire des services sociaux officiels est important. Cette aide peut être morale, matérielle, financière, médicale, psychologique ou juridique.

Aide morale

Nous sommes toujours à votre écoute, quel que soit le moment. Ecoute discrète, digne et accueillante pour le partage de vos préoccupations.

Aide matérielle

Nous distribuons gratuitement, pour votre enfant ainsi que son environnement, le matériel nécessaire. Notre aide se fait essentiellement sous forme de fourniture gratuite. Layettes, habits et jouets.

Nous disposons de deux locaux pour la layette et les habits: l'un est à la Balmaz et l'autre à Saint-Maurice chez les Capucins. Le tri se fait en principe dans un local du Foyer Saint-Jacques, l'EMS de Saint-Maurice. Ces locaux nous sont mis à disposition gratuitement. Pour les meubles: nous pouvons mettre à disposition des petits meubles et du matériel pour bébés que nous avons reçus et entreposés dans un local que la commune de Monthey nous met gratuitement à disposition. Chaque mercredi, un membre du comité, le responsable des transports, consacre une partie de sa journée à

apporter aux personnes qui ne peuvent se déplacer, habits, meubles, couches ou lait. Nous recevons et stockons dans nos locaux une quantité importante de layette et d'habits pour enfants, ainsi que tous les petits meubles et accessoires nécessaires à l'entretien des enfants. Nous pouvons ainsi mettre très rapidement à disposition des familles qui nous le demandent tout le matériel nécessaire à l'accueil d'un bébé: lit, poussette, baignoire, table à langer, etc., y compris la layette en très bon état, ainsi que les petits meubles et les habits pour enfants jusqu'à l'âge de 10 ans environ.

Aide médicale

Des médecins vous accueillent avec respect, compréhension et discrétion.

Aide juridique

Notre conseiller juridique vous aidera efficacement, telle une recherche en paternité, une démarche en vue d'obtention de pension alimentaire, défense des droits de la famille.

Notre **zone d'activités** s'étend de Villeneuve/VD à Vernayaz/VS. Le Chablais, tant vaudois que valaisan, est donc entièrement couvert par l'action de notre association. De ce fait nous collaborons avec les services sociaux, le centre EVAM (établissement vaudois, accueil des migrants) la Fondation EMERA (Association pour la personne en situation de handicap) le SIPE (Service Sexualité, Information, Prévention, Education) et la Petite Enfance dans le Chablais. Nous complétons ainsi très souvent l'aide sociale qu'offrent les services officiels des communes. Nous pouvons même quelquefois apporter un soutien matériel à court terme par le don de lait ou de couches pour bébés.

Il arrive quelquefois que nous soyons contactés par des femmes ou des couples en crise / en détresse, et, dans ces cas la bonne volonté ne suffit pas toujours.. Dans ces situations difficiles, nous dirigeons ces gens en difficulté auprès des institutions officielles ou compétentes.

Les membres et bénévoles de notre association doivent jouir d'une bonne santé mentale et d'un équilibre psychologique leur permettant d'être vraiment au service des personnes dans le besoin. Notre association compte environ 300 membres actifs et passifs

Membres actifs: membres qui s'acquittent d'une cotisation annuelle de Fr 25.-.

Membres passifs: membres qui soutiennent notre association par des dons ou autres prestations

Chablais Vaud-Valais

Les seules sources de revenus de notre association sont donc les cotisations et les dons.

Tout le monde le sait: l'argent, c'est le nerf de la guerre. Et tous les seigneurs de guerre en font l'expérience. Votre générosité nous permettra de poursuivre nos activités.

Grâce à vous, grâce à votre fidèle soutien, notre association prend sa place dans les efforts déployés par la solidarité. Sans vous, sans votre dévouement et votre soutien, notre association ne pourrait pas fêter ses vingt-cinq ans d'activités l'année prochaine, en 2011.

Un exemple concret



Nous nous appelons **Sabrina** et **Katia** et nous avons 12 ans. Nous avons fait une vente de gâteaux pour récolter de l'argent (Fr. 176.55!) pour aider l'association SOS futures mères. Si nous avons choisi cette association-là, c'est parce que des familles n'ont presque rien et nous, nous avons tout! Ces familles ont besoin de vous, de vos affaires qui ne vous vont plus, des jouets que vous ne voulez plus. Alors, s'il vous plaît, faites comme nous, aidez les personnes qui ont moins de chance que nous! C'est ce que nous souhaitons!

Avenir

Les spécificités du Chablais ont changé en vingt ans et nous cherchons activement à collaborer avec des autres associations, fondations ou autres institutions et il est probable que nous allons vers une fusion voire vers une collaboration en trouvant les synergies nécessaires. SOS futures mères entend collaborer avec toutes celles et ceux qui partagent ce même souci: AIDER pour la construction d'une société fraternelle! Tout sera mis en œuvre pour faire connaître en plus le mouvement SOS futures mères avec cette noble mission.

SOS futures mères sera présente partout dans le Chablais où les besoins se feront sentir.

Notre comité

Président:	Beat Wüthrich
Vice-présidente, secrétaire et responsable dames d'écoute:	Isabelle Derivaz
Responsable juridique:	Monique Revaz
Responsable des layettes:	Sylviane Giroud
Responsable situation VALAIS:	Mireille Kunz
Responsable situation VAUD:	Marlène Diaque
Responsable Pampers, lait	Marie-Danielle Stucker
Responsable transport	Gilbert Lavanchy
Responsable informatique	Lionel Burnier

Conclusion

Vous souhaiteriez devenir membre ou bénévole de notre association?

Vous aimeriez aider l'association par un don matériel ou de toute autre manière?

Vous auriez des questions auxquelles nous nous ferons un plaisir de vous répondre?

Vous avez la possibilité de nous contacter par courriel et ainsi déposer votre message sur:

www.sosfuturesmeres-chablais.ch

Une réponse ou un contact vous sera assuré dans les plus brefs délais.

Votre don est à verser sur le compte suivant:

CCP 19-9241-3

Association SOS Futures mères

Chablais Vaud-Valais

1868 Collombey

CCP 19-9241-3

Nous vous adressons un tout grand et chaleureux merci et vous remercions de l'intérêt que vous nous portez.

DIVERS

Marche communale

Le conseil communal a approuvé la proposition de la marche communale sur le thème «Sur le chemin des blocs erratiques» avec la participation de M. François-Xavier Marquis (géologue). La date retenue est le samedi 4 septembre. Le 25 septembre est prévu comme jour de réserve. Le parcours proposé ira à flanc de coteau de la Pierre des Marmettes à la Pierre à Stucki en passant par les carrières de la commune.

Muraz en fête!

Par Didier Buttet

Commission information



Une légende raconte que le premier Bouddha invita tous les animaux au réveillon du Nouvel An pour leur parler.

Douze animaux se rendirent à ce rendez-vous: le rat chaleureux, le bœuf déterminé, le tigre courageux, le lièvre casanier, le dragon charismatique, le serpent frivole, le cheval libre, la chèvre dépensière, le singe acrobate, le coq franc, le chien justicier et le cochon généreux.

Jusque-là, rien de bien particulier à retenir à moins que l'on soit fervent amateur d'astrologie.

Mais plus loin, la légende ajoute que d'être le premier ou le dernier animal arrivé au rendez-vous du Bouddha n'a pas eu d'importance, ceux-ci ne participant pas à un concours mais répondant à une invitation à mieux se connaître et à mieux connaître les autres.

Ainsi, je ne sais comment est venue l'idée de placer la traditionnelle Fête au Village sous le signe du calendrier chinois mais constate que la symbolique est plutôt bien choisie pour une fête qui se veut être "le rassemblement de toute une population qui désire s'arrêter quelques instants et partager un moment de joie et de détente".

Toujours dans cette même légende, il n'est pas indiqué s'il faisait beau ce jour-là. On peut en déduire que cela est anecdotique: le principal étant ailleurs, ce n'est pas un temps mi-figue mi-raisin qui pourrait venir gâcher une fête!

La 9e édition de la Fête au Village, organisée conjointement par la fanfare La Villageoise et la Chorale de Muraz, a donc vécu.

Chœurs, fanfares et autres sociétés ont animé la rue du Carré-d'Amont et ses alentours.

Merci à tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cet événement et à vous tous qui avez répondu présent à cette invitation.



Fête des nonagénaires de Collombey-Muraz

1920: un tout bon millésime!

Le vendredi 15 janvier 2010, à la Salle des Combles de la Maison de commune de Collombey-Muraz, les autorités de la commune de Collombey-Muraz, emmenées par Mme Geneviève Burdet, présidente de la Commission des affaires sociales, ont entouré et fêté plusieurs concitoyennes et concitoyens pour leurs 90 ans. De vibrants hommages, empreints d'une émotion légitime, ont été rendus à Mme Cécile Carraux, la doyenne des nonagénaires, joueuse de scrabble et amatrice de mots-cachés, Mme Marcelle Delacroix, qui bichonne toujours son jardin fleuri, M. Ernest Truffer, musicien chevronné et sportif dans l'âme, et M. Robert Hirt, qui après une vie bien active vit paisiblement dans sa maison d'Illarsaz.

1920, un tout bon millésime et une grande cuvée, puisque les autorités communales ont reçu à la Maison du Village à Muraz, le 14 mai dernier, d'autres nonagénaires: Mme Aline Donnet, qui régale sa descendance de savoureuses friandises cuites sur son potager à bois, Mme Hedy Borgeaud, longtemps kiosquière à Collombey, et M. Emile Diaque, fondateur du club cycliste sur la commune, utilisateur émérite d'un deux roues à rayon pour ses déplacements.

Les fêtes furent belles et fleuries, et l'amitié conjuguée au pluriel. Un tout grand moment dans la vie de ces alertes nonagénaires, qui ont glané au fil du temps des cheveux blancs, et quelques rides qui embellissent leurs visages rayonnants et sereins,

par Geneviève Burdet

Présidente de la commission des affaires sociales



Hedy Borgeaud, Emile Diaque, Aline Donnet



Marcelle Delacroix, Ernest Truffer, Cécile Carraux, Robert Hirt

témoignages de reconnaissance et d'amour pour tous ceux qu'ils aiment et qui le leur rendent bien. Des instants chaleureux et fructueux, où l'on constate que l'écart dans l'échelle des âges conduit encore et toujours à de beaux moments d'échange et de partage, à de tendres et douces complicités entre petits et plus grands ou plus sages...

Les autorités honoreront dans le courant de l'été M. Bernard Müller, résidant actuellement au Home Saint-Jacques, qui fêtera son bel âge le 20 août prochain.

Aujourd'hui, les flonflons de la fête se sont envolés. Restent de bien beaux souvenirs gravés dans la mémoire de nos nonagénaires et de leurs familles. Des instants magiques et lumineux. Je ne peux toutefois m'empêcher d'avoir une pensée émue pour les familles de Mmes Eugénie Ruedin, Jacqueline Rossel, Roberte Donnet et M. Bruno Meda, contemporains de la classe 1920, qui sont partis rejoindre les étoiles l'année de leurs 90 ans...

Une journée avec le fontainier

par Jenny Xu

Commission information

– Les renseignements bonjour!
– Bonjour madame, j'aimerais le numéro du fontainier de la commune de Collombey-Muraz s'il vous plaît.

– Désolée, madame ce n'est pas une dénomination connue de notre répertoire.

Aïe, c'était mal parti... Un coup de fil à la commune qui, elle, m'informe que le fontainier dépend du dicastère du service public dans le secteur du service des eaux et s'appelle Ludovic Moret. Motivée par cette rencontre d'un métier inconnu, j'ai pris contact avec le «Maître Fontainier».

Ludovic Moret est un homme jeune, passionné par ses tâches journalières. Son rôle est essentiel et primordial au sein de notre commune puisqu'il est responsable de l'exploitation de l'ensemble des installations du service des eaux. Ceci permet d'approvisionner la population en eau potable de qualité irréprochable. Ludovic me rappelle que l'eau est LA denrée alimentaire la plus précieuse qu'il soit, elle est aussi bien vitale qu'irremplaçable, dont la qualité et l'abondance sont nécessaires quotidiennement pour tout un chacun. C'est sur cette définition que ses responsabilités sont grandes.

Les exigences pour cette fonction sont élevées et sont largement précisées dans la législation sur les denrées alimentaires. Pour répondre à autant de responsabilités, j'ai appris que le métier de fontainier est appuyé par une formation permettant d'obtenir un brevet fédéral de «maître fontainier». Elle est organisée par la Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux (SSIGE). Ludovic est reconnaissant que la commune lui ait permis de se former



en 2009. Très humblement après des heures d'études, à se remettre à calculer des courbes et des pressions d'eau, à enregistrer des notions de lois, des ordonnances fédérales et 13 h 45 d'examen plus tard, Ludovic a obtenu son brevet fédéral. Chapeau Maître!

Grâce aux apports théoriques reçus, Ludovic améliore continuellement son travail, en mettant en place un système qualité performant. Il effectue fréquemment des autocontrôles de tout le système du réseau d'eau: zone de captage, stations de pompage, réservoir d'eau, tableaux électriques, analyse bactériologique de l'eau, pour ne citer que quelques tâches de sa longue liste établie avec son chef Abel Udressy.

Je fus impressionnée par la pureté, la transparence de l'eau

arrivant de nos montagnes. Ludovic souligne la chance que nous avons sur notre commune qu'aucun traitement chimique ou adjonction de produits n'est nécessaire pour l'eau de boisson de notre réseau. Il faut savoir que la Suisse est appelée «le château d'eau de l'Europe». Du point de vue hydrologique, la Suisse occupe une situation privilégiée: ses ressources en eau sont immenses. Seuls 2% des précipitations annuelles sont utilisés pour la production d'eau potable..

C'est en jeep communale que nous nous sommes déplacés sur les différents lieux protégés contenant le précieux liquide, appelé aussi «or bleu». Je ne m'attendais pas à une installation aussi technique et surtout disposée à plusieurs endroits de la commune.

de notre commune

Ludovic Moret,
maître fontainier



Les villages de Collombey, Collombey-le-Grand, Muraz et Illarsaz bénéficient tous du même réseau, alimenté par les sources de montagne de Chemeneau/Les Caouès et des Grandes Ravines. Ces apports s'effectuent par gravité au réservoir du Noiret, situé sur les hauts de Muraz. Quantitativement insuffisants, ces débits sont en permanence complétés par les captages des sources du pied du mont dans les secteurs du Crêt et de l'Avançon, entre Muraz et Vionnaz. Acheminée aux stations de pompage, cette eau est également refoulée dans le réservoir du Noiret. Ces apports sont complétés par la source des Fours, dont les débits sont directement injectés dans le réseau, sans transiter par le réservoir. Le réseau d'eau communal est également connecté à la station de pompage de Collombey-

le-Grand qui puise l'eau de la nappe, mais il n'est plus utilisé comme source principale de ravitaillement. Seuls des pompes d'essai sont maintenus périodiquement, le but étant qu'en cas de problème important ou de pénurie, cette station soit en permanence une solution de secours immédiat. En cas de pénurie ou de problème particulier, une solution existe également par l'interconnexion des réseaux de Monthey et de Collombey-Muraz. Le territoire de montagne (alpages) est alimenté par son propre réseau, propriété de la Bourgeoisie. Pour ces eaux ainsi que pour quelques propriétaires alimentés par des sources privées, le rôle de la commune consiste à exiger que ces eaux soient potables et conformes aux exigences légales. Par convention, le village des Neyres est des-

servi par les Services industriels de Monthey.

Après avoir fait le tour de toutes ces installations, Ludovic m'a emmenée à sa «base de contrôle» située près de la Step, puisqu'il a également un pourcentage dévolu à ce secteur. Un ordinateur aux multiples codes de sécurité lui permet d'accéder au réseau d'eau complet. La même installation se trouve à la maison de commune. Un magnifique plan informatisé nous indique le bon fonctionnement des installations, les débits en litre minute sont indiqués. L'ouverture ainsi que la fermeture des vannes peuvent se faire en un clic de souris. Le programme informatique est d'une performance telle qu'au moindre écart détecté, une alarme se déclenche permettant ainsi d'appeler selon une liste de téléphone prédéfinie une personne susceptible de réparer le problème; le maître fontainier étant bien évidemment appelé en premier.

Je suis impressionnée par autant de technologie. Jamais je n'aurais pu m'imaginer qu'en ouvrant mon robinet autant de procédés devait être respectés. En analysant la masse de travail à effectuer pour être aux normes, Ludovic en collaboration avec son chef a pu obtenir auprès de la commune un poste supplémentaire pour le soutenir. Cette nouvelle collaboration le rend encore plus heureux, déjà qu'il fait le plus beau métier du monde; alors bienvenue à Frédéric Sudan.

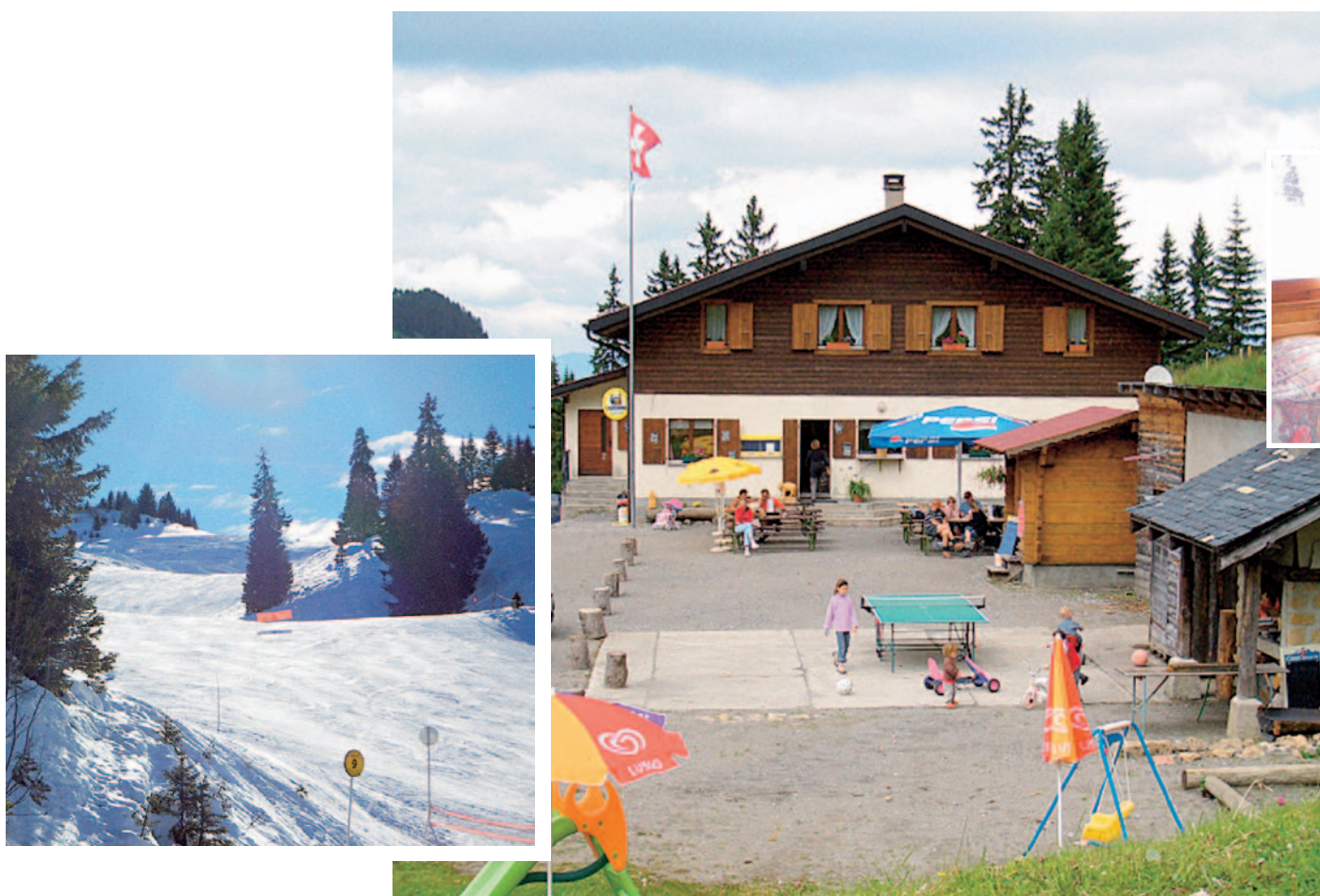
Nous terminons notre visite dans un café du village; Ludovic commande un café et un verre d'eau! Je vous avais dit que c'était VITAL!



Chalet-Neuf: 20 ans de la reconstruction du

**Dimanche 15 août 2010, venez marquer ce jubilé lors de la fête d'été!
Transport offert!**

Par la Bourgeoisie de Collombey-Muraz



1990 – Heureusement, sans faire de victime, un incendie détruit totalement l'établissement. Malgré l'intervention des sapeurs-pompiers, rien ne peut être sauvé.

1990 – La volonté des autorités en place ainsi que des bourgeois et bourgeois compétents pour décider de grands engagements financiers permet la reconstruction d'un établissement.

Celui-ci comporte des dortoirs avec une capacité de 48 lits pour

les hôtes et pour le personnel; un café-restaurant de 80 places; une cuisine professionnelle; un appartement familial pour l'exploitant; une terrasse et des locaux de stockage.

2010 – 20e anniversaire de la reconstruction.

Depuis 1990, deux tenanciers ont exploité l'établissement.

Merci à la famille Kerstin et Thierry Petten qui a accueilli les promeneurs et skieurs jusqu'en 2004.

Merci à la famille Laetitia et Sébastien Tydtgat qui est en place depuis 2004.

Chalet-Neuf

Le secteur fait partie des alpages de Collombey-Muraz. Il se situe dans une cuvette entourée du Scex du Corbeau et de l'arête des Conchettes.

Durant l'hiver, le site se prête à la pratique du ski. L'enneigement est naturel et son profil en cuvette conserve la neige dès les premières chutes. Exploité par

café-restaurant-gîte de Chalet-Neuf (altitude 1692 m.)

les voisins de Châtel, le domaine est particulièrement apprécié par les débutants.

Cette cuvette fonctionne aussi comme bassin d'alimentation du torrent de la Greffaz qui prend sa source au bas des alpages.

Le pâturage est exploité avec ceux de Chermeux et de

Conches par des agriculteurs de Collombey-Muraz qui vouent un grand soin à maintenir la qualité de l'herbage, l'emprise de l'alpage ainsi qu'à préserver la qualité de la nature.

L'établissement public que la Bourgeoisie possède est situé sur les parcours d'été et d'hiver des Portes du Soleil. Il est un point de ralliement pour les promeneurs, randonneurs et skieurs. Sous la pointe de Bellevue, il est aussi un lieu de détente et de rencontre. Durant l'été, grâce aux

accès routiers et à quelque dix minutes de Morgins, il peut être rejoint par les non-marcheurs susceptibles de découvrir ce magnifique site.

La bourgeoisie offre le transport à toutes les personnes amoureuses du secteur et toutes celles qui souhaitent le découvrir à l'occasion de la Fête du 15 août 2010. Elle vous invite d'ores et déjà à agender la date et puis à vous inscrire grâce au papillon tout-ménage qui sera distribué à la mi-juillet. ●



DIVERS

Ne restez pas spectateur, devenez acteur...

par Yannick Buttet
Président de la commission intégration

Tel est le message que la Commission de l'intégration de Collombey-Muraz souhaite adresser à ses habitants originaires de tout horizon.

En effet, dès septembre 2010, la Commission proposera un programme destiné aux personnes débutantes dans l'apprentissage du français.

Ce cours a pour objectif de développer et d'améliorer les connaissances orales et écrites dans le but de faire face aux réalités quo-

tidiennes et sociales. Comprendre la langue est un facteur déterminant dans le processus d'intégration d'une personne à son milieu de vie. Elle est un vecteur essentiel pour pouvoir échanger et aller à la découverte de l'autre.

Le cours aura lieu à la Maison du Village de Muraz, à raison de deux heures par semaine.

Une attestation sera délivrée en fin de parcours.

N'hésitez pas à faire suivre largement cette information autour

de vous: à vos connaissances, à vos collègues, à vos voisins...

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez vous adresser au numéro de téléphone suivant: 024 473 61 61 ●

Prévention: sécurité piscine

par Maryline Hohenauer
Commission information



L'installation d'un dispositif de sécurité ne remplace en aucun cas la vigilance des adultes!

En été, il n'y a pas que le soleil qui peut être dangereux, l'eau tue aussi : 65 décès, 9000 accidents de baignades chaque année dans les eaux suisses, tels sont les chiffres du Bureau de la Prévention des Accidents. La noyade est la deuxième cause de mortalité accidentelle chez les jeunes.

Pour les petits, ce ne sont pas les rivières ou les lacs qui représentent le plus grand danger, ce sont les piscines privées. Dans plusieurs pays, dont la France, les propriétaires sont obligés de sécuriser leurs bassins. En Suisse, il n'y a aucune loi et pour-

tant, des protections pourraient éviter des drames terribles.

Afin d'éviter le drame: équipez vos piscines!

- Couverture ou bâche de sécurité piscine
- Alarme de piscine
 - Les alarmes piscines de détection ou infrarouge: elles vous signalent toute intrusion dans la zone immédiate entourant la piscine. Si votre implantation est bien pensée, le dispositif de sécurité sépare votre jardin en deux espaces: baignade et bronzage d'un côté, jardin de l'autre.
 - Les alarmes piscines d'immersion: elles détectent la chute d'un corps dans l'eau et se déclenchent automatiquement.
- Clôture de piscine sécurité (barrière de protection)

Plus d'infos sur: www.bpa.ch

Quelques règles de bon voisinage

En rappel: extraits du règlement intercommunal de Police

par Maryline Hohenauer
Commission information

Article 13 – Protection de la jeunesse

1. Les mineurs de moins de 16 ans révolus ne peuvent fréquenter, sans être sous la surveillance d'une personne majeure responsable, les voies, places et lieux publics après 22 h.
3. Il est interdit aux mineurs de moins de 16 ans révolus de fumer sur le domaine public.

Article 17 – Activités et travaux bruyants

1. Toute activité ou travail de nature à troubler le repos public est interdit entre 12 et 13 heures ainsi qu'entre 21 heures et 7 heures. L'utilisation d'engins motorisés, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, débroussailluses, est interdite les dimanches et jours fériés.

Article 18 – Musique et appareils sonores

1. L'usage de tout instrument de musique et de tout appareil sonore ne doit ni importuner le voisinage ni troubler le repos public.
2. Entre 22 heures et 7 heures, l'usage de tels instruments et appareils n'est autorisé qu'à l'intérieur des bâtiments dont les portes et fenêtres seront fermées, et à condition que le son ne cause pas d'atteintes nuisibles ou incommodes. Demeure réservée l'intervention possible de la police.

Article 25 – Généralités

Les détenteurs d'animaux doivent prendre toutes mesures

utiles pour éviter qu'ils ne troublent la tranquillité ou l'ordre ou qu'ils ne portent atteinte à la sécurité, à l'hygiène ou à la propreté dans les domaines tant privés que publics. Sont applicables les dispositions de la Loi cantonale d'application de la Loi fédérale sur la protection des animaux.

Article 34 – Incinération des déchets à l'air libre

1. L'incinération des déchets en plein air est interdite.
2. Sont exceptionnellement admis les feux de déchets végétaux secs en petites quantités provenant de jardins, vergers, vignes et forêts, dans les régions peu peuplées, pour autant que le procédé ne dégage que peu de fumée, que le voisinage ne soit pas incommodé par les odeurs ou la fumée et qu'il n'existe pas de moyen de traitement moins dommageable pour l'environnement, tels que le compostage ou le broyage, qui soit raisonnablement envisageable.

Article 50 – Dépôts, déchets

1. Il est interdit de conserver, de jeter ou de laisser en un lieu quelconque, même sur le domaine privé où elles peuvent exercer un effet nocif ou incommode pour le voisinage, des matières insalubres, sales, malodorantes ou autres.

Règlement intercommunal de police complet sous: www.collombey-muraz.ch

Moto-Club «le Muguet»

par le comité



Permettez-nous de nous présenter plus amplement: c'est le 20 août 1953 qu'une vingtaine de motards «Muriands», décidèrent de créer un moto-club à Muraz, qu'ils baptisèrent: «Moto-Club le Muguet». Ses membres fondateurs sont: Sylvain Parvex, Armand Turin, Hypolyte Borgeaud, Camille Giroud, André Moret, Pierre Buttet, Aloïs Turin, Joseph Moret, André Bressoud, Clément Fracheboud, Fernand Meyer, William Turin, Alcide Cornut, Otto Trüffer, Paul Borgeaud, Révérend Curé Défago, Joseph Cergneux, Jean Parvex, Maurice Winiger et Gaston Turin.

Inscrite dès sa fondation à la FMS et FMVS, la société organise au niveau cantonal des assemblées, concours à ski et les rallyes de 1960 à 1974.

Par la suite, vu le nombre croissant de voitures, le moto-club change de nom pour: «l'Auto-Moto-Club» «Le Muguet» Dès 1972 à aujourd'hui, le Moto-Club compte parmi ses membres des coureurs licenciés tels que: Mr Charly Mariaux en cross, Pierre Andrey, Schopfer Jean-Claude, Bruchez Christian en catégorie side-car.

Petten Stéphane en trial, Moret Jonathan en supermoto, Anker Yannis en moto supertock et Rouiller François.

L'AMC le Muguet organise cette année les 11 et 12 septembre au Centre scolaire des Perraires le STUNT BIKE SHOW 2010

Au programme

Marché de C18 pour particuliers

(Fr. 20.- l'emplacement / les 2 jours)

Stunt Bike (acrobaties motos) avec une dizaine de participants.

Show de trial.

Présentations véhicules de compétitions avec leurs pilotes.

Bars et restauration sur place.

Samedi: bal dès 21 h 30 au petit matin.

Plus d'informations sont disponibles sur le site : www.amclemuguet.ch

Bonne route à tous et venez nombreux nous voir en septembre!



Au fil des années bon nombre de nos membres prennent part à ces courses en Suisse et à l'étranger. Le coureur Fabrice Stern a démontré tout son talent pendant plusieurs années dans ce sport.

A ce jour, l'AMC le Muguet compte près d'une centaine de membres qui se retrouvent dans diverses manifestations avec la même devise: Union et Prudence.

Le comité actuel est présidé par Schopfer Jack avec l'aide de ses compères Anker Yannis (vice-président), Schneiter Edmond (caissier), Winiger Nathalie (secrétaire).

Les pages de la bibliothèque

Durant les vacances scolaires d'été

du 28 juin au 23 août 2010

la bibliothèque est ouverte chaque mardi de 15h00 à 19h30

Dès le mardi 24 août ouverture selon l'horaire habituel les mardis, mercredis et vendredis après-midi

Nouveautés

ALBUMS ENFANTS

T'choupi aime papi
T'choupi aime mamie
de Th. Courtin
Lily la souris de A. Schneider
Princesse moche
de J.-C. Mazury
Aissata et Tatihou de J. Sauvard
C'est pas grave
de M. Van Zeveren
Grand comme ça!
de J. Doneiger
Tom et le tracteur rouge
de M.-A. Bawin
Une autre histoire de A. Browne
Ourse Rouge et Ours Vert
de S. Iriyama
Tino veut tout faire comme
papa de M. Pfister
Princesse moche
de J.-C. Mazurie

Quelques livres-jeux
Mini cherche et trouve à la
ferme de Th. Laval
La famille Oukilé Globe-Trotter
de B. Veillon
La famille Oukilé aime le sport
de B. Veillon

Livre à écouter
Hansel & Gretel
de Jakob Grimm
Les jeux chantés des tout-petits
de E. Resmond-Wenz

DOCUMENTAIRES

Les pompiers de D. Moignot
L'attaque du château fort
de C. Delafosse
Le cirque de C. Delafosse
Les pirates de C. Delafosse

ROMANS ENFANTS

Virée au grand Canyon
de J. Cole
La princesse Marissa et
la sorcière de K. Chase

La guerre des portables
de Laudec et Cauvin
El Coyotte, Les Daltons voient
double, Cow-boy, ce héros de
Morris (romans tirés de la bande
dessinée)
Le bébé Schtroumpf, Les
Schtroumpfs olympiques, Les
Schtroumpfs noirs, La soupe
aux Schtroumpfs, L'œuf et les
Schtroumpfs, Les Ptit
Schtroumpfs de Peyo (romans
tirés de la bande dessinée)
Le monde est notre ring, Le
maître des masques, Les avaleurs
de brouillard t. 1, 2, 3 de la
série Catch team
La rencontre t. 1 et le Trésor de
la Santa Pioca t. 2 de Claude
Carré
Grandir c'est pas cool
de Mc Combe
A toi de devenir danseuse,
A toi de devenir cavalière
de M. Amelin

Livres jeux

Le championnat aux 100 cat-
cheurs de J.-L. Bizien
Monsieur et Madame (Cherche
et trouve) de R. Hargreaves
Littlest Petschop (Cherche et
trouve) de Regoui

DOCUMENTAIRES ENFANTS ET ADOLESCENTS

20 jeux traditionnels en terre
de M. Routier
J'apprends à dessiner les fées,
J'apprends à dessiner les dra-
gons de Ph. Legendre
Dessine les guerriers de Follenn
Les Porte-avions de J. Dayan
La photographie de L. Gunther
Copain des oiseaux
de G. Lesaffre
Ma terre de tous les records
de E. Fertié

Les singes de E. Grundmann
Atlas des inégalités de St. Ledu
Horrible géographie
de A. Ganeri
Cui-Cui de F. Star
Rencontre avec les loups
de Ph. Huet
L'eau à petit pas de F. Michel
Le dictionnaire des science
de G. Peacock

BANDES DESSINÉES ENFANTS

Premières Couches
Edwin twins 1
Tsunami à roulettes
Edwin twins 2, de Falzar
Les Simpson, série complète
tomes 1 à 10
C'est elle qui a commencé/Sis-
ters 3
C'est Nikol crème!/Sisters 4
de Cazenove
Plein pot/ Garage Isidore 13
de Gilson
L'or des pharaons/ Papyrus 31
de De Gieter
Un parfum d'aventure /Marion
Duval t. 19 de Y. Pommeaux

BANDES DESSINÉES ADOLESCENTS

Le grimoire des souhaits
/Talisman 1
Dans une sombre forêt...
/Talisman 2, de Debois

Quelques mangas
Initiales D de S. Shigeno, t. 3, 4,
5, 6, 7,
Fushigi Yui Gi
de Y. Watase, t. 6, 11, 12, 13,
Fushigi Yu Gi de Y. Watase
La légende de Gembu t. 2
Blazer Drive t. 1 de S. Kishimoto
Negima, le maître magicien
t. 10, 11, 12, 13, 14, 15
de K. Akamatsu

ROMANS ADOLESCENTS

Bouquet final en forme d'hila-
ritude de L. Rennison
La justice céleste de A. Robillard
(Chevaliers d'Emeraude t. 11)
Lise, t. 1; Julia, t. 2 de «Un ange
en rose» de L. McDaniel
Les baisers des autres
de C. Tardieu (+DVD)
L'ainé de mes soucis
de C. Tardieu (+DVD)
La Cité maudite, La Vengeance
des Elfes noires, Le Combat
des dieux La Dernière dra-
gonne, t. 1, 2, 3, 4 de la série
Elfe de lune de E. Tirel

ROMANS ADULTES

Les deux vies de Charlotte Mer-
ryweather de Alexandra Potter
La dernière chanson
de N. Sparks
Les témoins de la mariée
de D. Van Cauwelaert
La dernière trace de Ch. Link
Une femme libre de D. Steel
L'oiseau de mauvais augure
de C. Läckberg
La nuit de l'illusionniste
de D. Kehlmann
Le cœur de la terre
de M. Chattam
Le Voisin de T. de Rosnay
Au voleur de C. Higgins Clark
Kolyma de T. Robe Smith
L'héritage du sang de K. Sewell
Sois un homme papa
de J. Boissard
La prophétie Charlemagne
de St. Berry
Soirée Shushi de Agnès Abécas-
sis
La fille de papier de G. Musso
L'instinct du mal de P. Cornwell
Les écureuils de central Park
sont tristes le lundi de K. Pancol
Venir au monde de M. Mazzan-
tini



L'Echarde

Paul Wenz
Editions Zulma

L'Echarde emmène le lecteur au cœur du bush australien. Ce roman décrit avec des phrases courtes et concises la vie rude mais exaltante des fermiers australiens au début du XXe siècle, alors que la vie d'un mouton et la recherche de l'eau comptent plus que les mots.

Les ennuis commencent lorsque trois célibataires engagent une jeune femme comme gouvernante. La rancœur et le dépit ajoutent à ce récit intensité et réalité.

Paul Wenz est un écrivain australien de langue française né à Reims en France le 18 août 1869, mort à Forbes, Nouvelles-Galles-du-Sud, en Australie, en 1939. Quasiment inconnu en France, il est devenu un auteur «classique» en Australie.



Un train pour Trieste

Domnica Radulescu
Editions Belfond

Tout commence en 1977. La narratrice, Mona, est une jeune Roumaine de 17 ans. Son père, professeur, est

engagé dans des activités dissidentes contre Nicolae Ceausescu, ses amis parlent des camps politiques et de la résistance. Mais Mona vit avant tout sa passion avec son premier amour, le mystérieux Mihai.

A travers l'histoire de Mona, Domnica Radulescu décrit la vie des Roumains mais aussi l'état de peur qui règne de manière constante sous le régime totalitaire.

Il y a beaucoup d'éléments autobiographiques dans ce premier roman pourtant il reste une œuvre de fiction.



La porte des larmes

Abraham Verghese
Editions Flammarion

La porte des larmes est le nom donné au détroit de Bab-el-Mandeb au sud de la Mer Rouge entre l'Erythrée et le Yémen, entre l'Afrique et l'Asie.

Dans les années 40, à Madras en Inde, sœur Mary Joseph Praise, religieuse et infirmière fraîchement diplômée, est envoyée en mission en Afrique. Après un voyage éprouvant, elle arrive à l'hôpital d'Addis-Abeba en Ethiopie. Là, pendant de belles années, elle assiste avec bonheur le docteur Stone dans toutes ses interventions chirurgicales. Mais un jour, à la stupeur générale,

elle donne naissance à des jumeaux; l'accouchement se passe mal et elle meurt. Dès lors, Hema, la gynécologue qui les a mis au monde, recueille et élève les deux petits orphelins. C'est l'histoire de leur vie, de leur amour, de leur blessure, de leur quête de vérité, d'Afrique en Asie en passant par l'Amérique...

L'auteur est indien d'origine, il est né et a grandi en Ethiopie. Il est médecin et vit actuellement aux Etats-Unis. La porte des larmes est son premier roman.



Tisanes & infusions au quotidien

Dr Henry Puget
Editions Minerva

Une tisane est un liquide obtenu par macération, décoction ou infusion de végétaux dans de l'eau chaude ou froide. C'est un moyen naturel et doux de prendre soin de soi.

Saviez-vous que les feuilles d'artichaut aident à combattre le cholestérol, les feuilles d'ortie favorisent l'élimination des toxines et celles du framboisier vous permettront de préparer des compresses pour traiter les aphtes.

Plantes et recettes sont à découvrir au fil des pages de cette nouvelle acquisition.

DOCUMENTAIRES ADULTES

Des histoires drôles pour rire et pour guérir de Ch. Tal-Schaller

Exils de A. Geinoz

Optimiser son espace de vie de E. Wilhide

Les plantes sauvages de Th. Thevenin

Qui es-tu de L. Bourbeau

Le sens des autres de R. Poletti

Virage d'une vie de A. Monay

Craquez pour les allumettes de V. De Jesus

Boudins de portes et de fenêtres de C. Schmill

Cartes et menus de C. Lancronen

La céramique de G. Bubbuci

Le mystère de l'ordre alphabétique de P. Serres

La peinture sur verre de P. Carillo

Rebondir de Dr D. Dufour

Retrouver le sommeil de G. Gérault

Bien communiquer avec son ados de E. Leblanc

Le général Guisan et l'esprit de résistance de J.J. Langendor

BANDES DESSINÉES ADULTES

Sicilia bella, Mano Nera (Cosa Nostra 1 et 2) de Clarke

Le fruit du mensonge/Shahidas t. 1 de Galandon

La Nébuleuse Roxana/ All watcher t. 2 de Desberg

Retour aux sources, t. 1, 2, 3 de

Disparitions de J. Mazeau

DVD

Avatar

Chocolat

Slumdog, millionnaire

La rumeur

Dora, la famille Buzza Buzza,

Dora, c'est la fête, Dora, suivez la carte

Diego, l'inconnu des mers

Les schtroumpfs, le bébé

schtroumpf, Les schtroumpfs,

Gargamel se déchaîne,

Les aventures Fifi brindacier

par François Rouiller
garde-forestier du Haut-Lac

2010: année internationale de la biodiversité

La biodiversité c'est «tout le vivant», donc l'homme en fait partie.

Ce sont surtout les interactions entre ces organismes vivants, végétaux ou animaux. Dans chaque écosystème, les organismes vivants, y compris les êtres humains forment une communauté. Ils interagissent les uns avec les autres et avec l'air, l'eau et le sol qui les entourent.

Préserver la biodiversité, c'est éviter de supprimer des espèces et donc de changer le cours des choses.

Actions des forestiers en faveur de la biodiversité:

Fini les immenses surfaces rasées afin de planter par exemple des résineux uniquement, comme cela se faisait encore il y a quelques décennies. Nous travaillons aujourd'hui avec le rajeunissement naturel dans la plupart des cas, ou alors nous plantons des essences indigènes variées et adaptées au sol, au terrain, au climat.

Quelques autres exemples d'actions en faveur de la biodiversité:



- Laisser des arbres secs sur pied pour favoriser la nidification et la nourriture des pics-bois, le développement d'insectes, de champignons, etc.
- Planter des haies ou des lisières d'arbustes buissonnants à fleurs, à épines, pour le développement d'insectes, de papillons et pour servir de refuge et de nourriture aux oiseaux, petits mammifères etc.
- Faire des trouées, des clairières dans les forêts très denses, pour créer de nouveaux biotopes, ou des zones de nourrissage pour le gibier.
- Favoriser l'étagement des forêts et la pénétration de la lumière pour que toutes sortes d'essences puissent y croître.
- Ne plus «pouter» le sol des forêts, mais laisser les branches, les bois de mauvaise qualité ou de trop faible diamètre se transformer en humus, nourrir les végétaux et toute la microfaune qui vit dans le sol.

Actions de tout un chacun, quelques exemples:

Des haies de buissons indigènes et variés au lieu de thuyas ou autres lauriers, monotones, stériles et sujets aux maladies

Un tas de branchage au fond du jardin c'est déjà un petit biotope.

Un coin de pelouse remplacé par une prairie fleurie que l'on ne fauche que 2 à 3 fois par an.

Etc.

